

CONVOCATION
Conseil communautaire d'Annonay Rhone Agglo

À l'attention
des Conseillers communautaires,

Davézieux, le 05/04/2024

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Annonay Rhone Agglo qui se tiendra le :

jeudi 11 avril 2024 à 18H30
Salle Étable - La Lombardière

Seront abordées les délibérations suivantes :

RESSOURCES	3
1 - Assemblées - Procès verbal du Conseil Communautaire- Séance du 07 mars 2024	3
2 - Assemblées - Compte-rendu des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoirs au président	36
3 - Installation de Monsieur Mohamed GUENNIF en qualité de conseiller communautaire	74
4 - Budget principal - Budget primitif 2024	75
5 - Fixation des taux d'imposition intercommunaux pour 2024	216
6 - Autorisations de programme (AP) - Crédits de paiement (CP) - Ouverture d'une nouvelle autorisation de programme et adaptation des AP/CP en cours	217
7 - Budget annexe Régie assainissement - Budget primitif 2024	219
8 - Budget annexe Régie eau potable - Budget primitif 2024	266
9 - Budget annexe Régie eau potable - Autorisation de programme AP 2016/1 "Construction d'une usine de production d'eau potable" - Révision et adaptation des crédits de paiement	309
10 - Fixation du montant attendu de la taxe GEMAPI pour l'année 2024	310
11 - Attributions de compensation pour les exercices 2023 et suivants - Montants définitifs suite suite aux délibérations prises par les communes	312
12 - Budget annexe Régie des transports - Budget primitif 2024	314
13 - Budget annexe des zones d'activité - Budget primitif 2024	350
14 - Budget annexe des déchets - Budget primitif 2024	410
15 - Taux 2024 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	478
16 - Transports - Elargissement du versement mobilité	479
AMÉNAGEMENT DURABLE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE	480
17 - Convention de veille et de stratégie foncière tripartite n°07F019 entre EPORA, Annonay Rhône Agglo et la commune de Quintenas	480

18 - Economie - Convention de partenariat avec INITIACTIVE 26-07	516
19 - Economie et Attractivité du Territoire - Convention de partenariat avec le cluster VILESTA	520
20 - Tourisme - Sollicitation de classement de l'office de tourisme Ardèche Grand Air en catégorie 2 des offices de tourisme	526

EAU ET ASSAINISSEMENT **550**

21 - Eaux pluviales – Rue des moissons - Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de fonds de concours pour des travaux d'eaux pluviales avec la commune de Savas	550
22 - Eaux pluviales – Route d'Annonay - Convention de fonds de concours pour des travaux d'eaux pluviales avec la commune de Villevoacance	560

TRANSPORTS ET MOBILITÉ **564**

23 - Transports - Motion sur les enjeux du transport et des mobilités du territoire d'Annonay Rhône Agglo	564
---	-----

AMÉNAGEMENT DURABLE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE **566**

24 - Aménagement durable et attractivité du territoire - Urbanisme - Deuxième arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Valant Programme Local de l'Habitat	566
---	-----

QUESTIONS DIVERSES

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-6 du Code général des collectivités territoriales, les communes membres, quelle que soit leur taille, qui n'ont qu'un seul conseiller communautaire dispose d'un conseiller communautaire suppléant. Le rôle du suppléant est d'assister aux réunions du conseil communautaire à la place du conseiller titulaire en cas d'empêchement temporaire de ce dernier. **Le conseiller communautaire titulaire doit informer le Président que le suppléant participera aux réunions du conseil communautaire à sa place.**

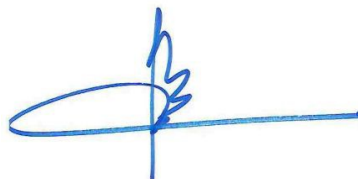
Dans l'éventualité où vous ne pourriez assister à la prochaine séance du Conseil communautaire d'Annonay Rhone Agglo, et que le cas échéant votre suppléant ne peut vous suppléer, vous disposez de la possibilité de vous faire représenter. Vous trouverez à cet effet en fin de dossier ou sur l'intranet un modèle de **PROCURATION** à compléter et retourner signé au service des affaires juridiques.

Par ailleurs, le dossier complet sera toujours à votre disposition sur **l'intranet**, depuis l'arborescence suivante :

Accueil/MA VIE DANS LA COLLECTIVITÉ/Espaces des élus d'Annonay Rhône Agglo.

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Simon PLENET,

A blue ink signature of Simon Plenet, consisting of a stylized 'S' and 'P' followed by a horizontal line.

Président d'Annonay Rhone Agglo